

Son identification permettra de pouvoir le réorienter et de limiter le risque de perte.

Les habitants le souhaitant, ont la possibilité d'entretenir tout ou partie de leur linge.

Dans ce cas l'établissement mettra les moyens nécessaires à disposition. Il est également possible pour les habitants le désirant de participer aux travaux de blanchisserie du linge aux côtés des professionnels, pour trier ou redistribuer le linge, etc.

Plus d'info : N'hésitez pas à vous rapprocher des professionnels de l'établissement.

Les bons réflexes

1. Des nouveaux vêtements : nous vous invitons à les déposer à l'accueil de l'établissement, ou selon les modalités prévues par celui-ci dans un sac fermé en veillant à bien préciser le nom de l'habitant. L'identification est possible tout au long du séjour et cela évitera et limitera le risque d'égarement.

2. La perte de vêtement : malgré toutes les précautions prises, un vêtement peut malencontreusement s'égarer. N'hésitez pas à le signaler à la lingère ou à la gouvernante pour que des recherches soient entreprises rapidement.

3. L'optimisation de la garde-robe du résident : pensez au tri annuel des vêtements non utilisés et éventuellement à leur recyclage.



A travers 114 établissements et services répartis sur toute la France, l'association Groupe SOS Seniors maintient l'autonomie des seniors et réinvente de nouveaux modèles de services et d'accompagnement de la personne âgée au quotidien.

L'Association Groupe SOS Seniors
47, rue Haute Seille - 57000 Metz
Tél. : 03 87 22 21 00
dg.seniors@groupe-sos.org
www.groupesos-seniors.org

GroupesOS
Seniors Reconnu d'utilité publique

GroupesOS
Seniors Reconnu d'utilité publique

Accompagnons
nos seniors
dans leur quotidien
groupesos-seniors.org

La gestion du linge d'un habitant en Ehpad



La gestion du linge d'un habitant en Ehpad

De quoi parle-t-on ?

Dans les Ehpad du Groupe SOS Seniors, on qualifie de « Linge » l'ensemble des textiles utilisés par un habitant. Cela va de ses vêtements personnels, sous le terme « trousseau », au linge de lit et de toilette.

Le trousseau

On qualifie « le trousseau » par l'ensemble des vêtements et des produits d'hygiène nécessaires à la toilette d'un habitant. Ceux-ci sont à renouveler régulièrement en fonction de l'état d'usure d'un vêtement et/ou de la consommation en produits d'hygiène.

Afin de garantir un bon fonctionnement, une suggestion de constitution du trousseau minimum est disponible au secrétariat et en annexe du contrat de séjour.

Comment est entretenu mon linge ?

L'entretien du linge au sein des Ehpad du Groupe SOS Seniors est organisé selon la norme RABC permettant une bonne hygiène microbiologique de celui-ci.

Le linge est collecté quotidiennement dans les logements. Afin de garantir son bon entretien, un premier tri est opéré pour différencier les types de linge.

Le linge de l'habitant est ensuite amené en lingerie pour un second tri permettant de définir le cycle de lavage adapté est réalisé.

Dans une recherche continue d'absence de développement microbien, le séchage est réalisé en sèche-linge.

Les vêtements sont ensuite pliés et redistribués dans le logement de son propriétaire. À noter que la prestation linge ne comprend pas le repassage des vêtements.

D'autres modalités de mise au sale ou au propre pourront être définies en fonction du souhait de l'habitant en lien avec les professionnels de l'établissement.

Par qui le linge est-il entretenu ?

Certains de nos établissements ne bénéficient pas de locaux techniques adaptés permettant d'assurer l'entretien du linge sur place dans de bonnes conditions.

Dans ce cas, l'établissement fait appel à un blanchisseur professionnel reconnu qui est en mesure d'assurer une prestation de qualité égale à celle proposée en établissement.

Pourquoi identifier le linge ?

Dans les Ehpad du Groupe SOS Seniors les vêtements du résident sont identifiés par un système de puce électronique de type RFID. Ce système a pour particularité de ne pas émettre d'ondes radio en continu et ne s'active que lorsque qu'une information est envoyée via un lecteur.

Ce système permet d'identifier le propriétaire, les caractéristiques du vêtement et de limiter le risque de perte ou de mauvaises attributions de celui-ci, mais également de limiter le risque de détérioration lors du lavage.

Qui réalise l'identification ?

L'identification du linge grâce au système de puce RFID nécessite un savoir-faire ainsi qu'un matériel adapté. Ainsi, l'identification



Le système Ubiquid identifie vos vêtements.

du linge est réalisée au sein des établissements du Groupe SOS Seniors par le service lingerie.

Les résidents et les proches qui le souhaitent, peuvent participer au marquage, ou après une rapide formation le prendre en charge totalement.

Peut-on tout laver ?

Nos processus de blanchissage ne nous permettent pas d'entretenir certains textiles dits fragiles sans risque de détériorations importantes. Nous ne pouvons donc prendre en charge les textiles type laine, soie, Damart®,...

Puis-je continuer à entretenir le linge ?

Les **proches** le désirant peuvent prendre en charge l'entretien du linge personnel de leur parent. Une identification du trousseau sera alors tout de même réalisée. En effet, malgré toute l'attention apportée au tri du linge, un habit peut malencontreusement se retrouver dans le mauvais circuit (linge de lit, linge entretenu en interne...).

Le saviez-vous ?

1,8 kg de linge sont en moyenne produit par jour par chaque résident